Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2026

#SYNTAXE

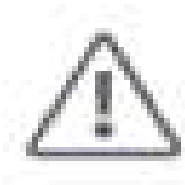
Commune : AIGLUN

Plage : PONT DE LA CLUE D'AIGLUN

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.
Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau





Surveillance sanitaire 2026

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de qualité moyenne pour la baignade

Average-quality water / **Wasser von durchschnittlicher qualität**

Water van gemiddelde kwaliteit / **Acqua di media qualità per la balneazione**

Résultats du contrôle sanitaire

		24 juin 13h04	01 juil. 10h01	15 juil. 11h35	03 août 10h50	17 août 12h39	19 août 12h40
Qualification du prélèvement		Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Mauvais	Moyen
TRANSPARENCE SECCHI	*m*	<0,16	1	0,45	0,8	0,1	0,6
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	*n/(100mL*	200	640	200	160	8300	46
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	*n/(100mL*	270	980	180	160	5700	270
CHLOROPHYLLE A	*µg/L*	<0,5	2	<0,5	<0,5	1	

Qualification d'un prélèvement d'eau douce

Résultats des analyses d'Escherichia coli (UFC/100 ml)



Résultats des analyses d'entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

Fabrice Dassonville

Plus d'information sur les pages "Votre santé - Votre environnement" sur www.paca.ars.sante.fr ou sur http://baignades.sante.gouv.fr